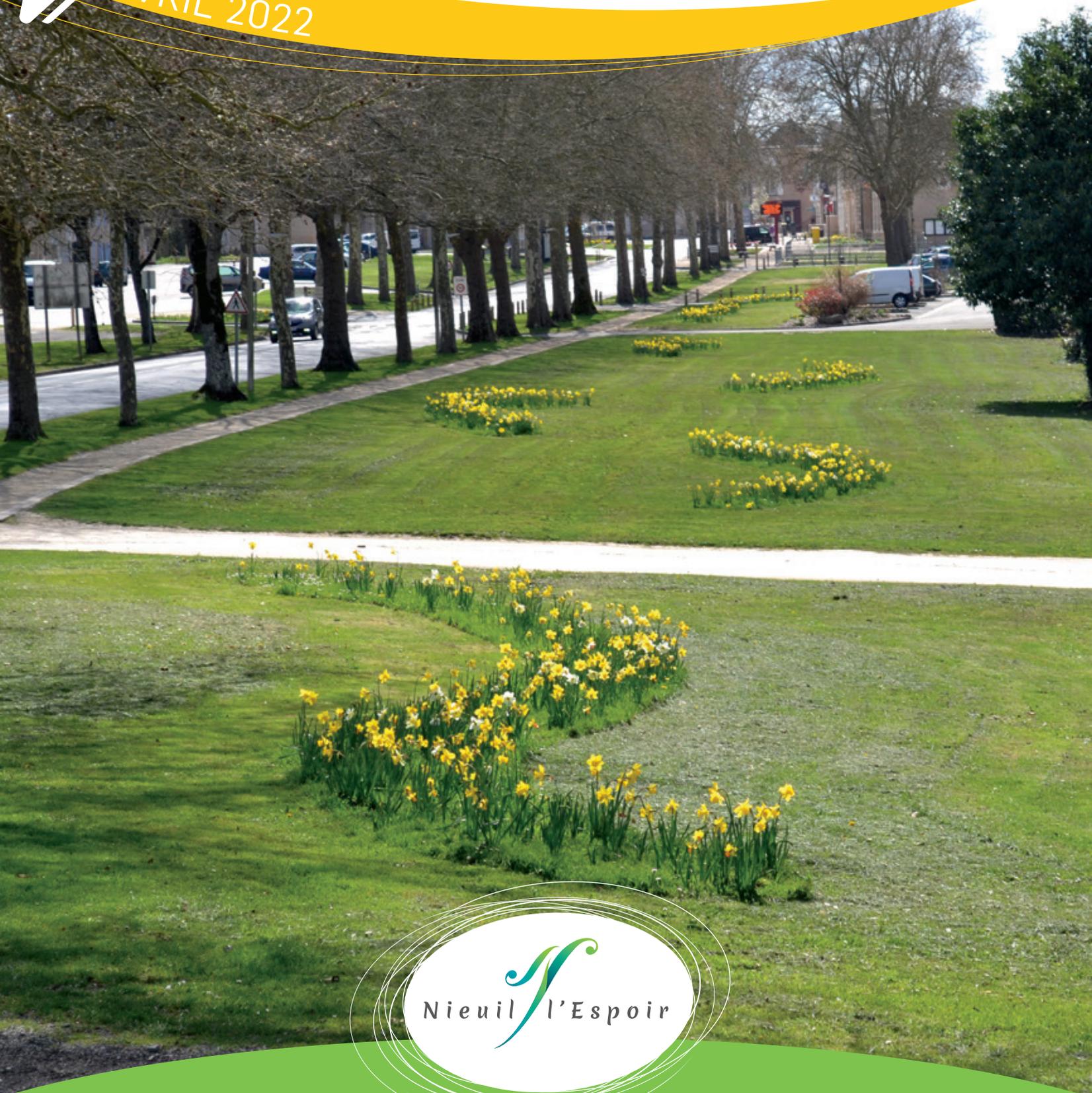


NIEUIL L'ESPOIR

L'Écho

BULLETIN MUNICIPAL

▶▶▶ AVRIL 2022





» Le mot du maire

Le budget 2022, que nous avons voté le 25 mars dernier, permet de financer nos investissements sans recours à l'emprunt et sans augmenter les taux des impôts. L'exercice budgétaire 2021 a été clos avec un excédent global de 3 044 000 €.

C'est le résultat de la bonne gestion appliquée depuis de nombreuses années mais aussi de l'augmentation de notre population qui apporte des recettes nouvelles. Cette année encore nous avons inscrit de nombreux programmes, les principaux sont :

- l'étude d'un parcours de santé situé chemin du Bois Picault,
- la réfection des allées piétonnes de la place du champ de foire, de la route du Moulin à Vent et des trottoirs de la résidence de la Croix Cambos,
- l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures de la salle polyvalente et de l'école primaire. Ce projet devrait diminuer très sensiblement notre consommation d'électricité. Nous pourrions faire de l'auto-consommation et vendre l'excédent à nos fournisseurs d'énergie.

L'extension des ateliers communaux a pris beaucoup de retard du fait de l'augmentation du coût des matériaux. Nous devons revoir ce programme, une nouvelle étude est en cours.

Depuis quelques années nous constatons une baisse sensible des naissances malgré une construction soutenue. Les effectifs de l'école s'en ressentent. À la rentrée prochaine une classe de l'école maternelle fermera.

Nous avons été une des premières communes à équiper nos classes de tableaux interactifs. Les premiers installés sont maintenant obsolètes, nous devons les remplacer. En 2022, 5 tableaux seront changés. Ceux de la nouvelle génération sont beaucoup plus ludiques et faciles à utiliser.

Je voudrais souligner ce qui a été fait sur notre canton par l'Association « Coopération Poitou-Charentes Ukraine » qui s'est mobilisée pour venir en aide aux Ukrainiens.

À Nieuil, vous avez été nombreux à apporter à la mairie des dons de toute nature. Les bénévoles de l'association les ont triés, acheminés jusqu'au siège de la Communauté de Communes. De là, un autobus a été affrété pour transporter tous ces dons en Pologne et être remis aux Ukrainiens. Ce car est revenu avec 38 réfugiés qui ont été accueillis sur notre canton. 2 familles sont hébergées dans notre commune. Il s'agit de 2 mamans et leurs 4 enfants. Les plus jeunes sont scolarisés à Nieuil.

Je remercie toutes les personnes qui se sont dévouées pour apporter secours à ces réfugiés. Cela leur permet de retrouver une vie à peu près normale en dehors de cette guerre et de ses atrocités qui ont déjà fait de trop nombreuses victimes.

Gilbert BEAUJANEAU

SOMMAIRE

Vie municipale..... 3

Réunions du Conseil Municipal du 11 février et du 25 mars...3 et 4

Évènements de la commune5

Le nouveau Conseil Municipal Jeunes a tenu sa 1^{re} réunion..... 5

Un arbre pour les enfants nés en 2021..... 5

Tour Poitou-Charentes..... 5

Solidarité Ukraine..... 6

Cache conteneurs..... 6

Inscriptions à l'école..... 7

Stages jeunes..... 7

Mission Locale Rurale Centre Sud Vienne..... 7

Atelier équilibre..... 8

Nouvelles entreprises..... 8

Bruits de voisinage : bricolage-jardinage..... 8

Médiathèque..... 9

« Au bonheur des plantes »..... 9

Sam'di et toi ? : histoires pour les 3-8 ans..... 9

Matinée végétale et vernissage de l'exposition : samedi 9 avril 10h-13h..... 9

« À Petits Petons » : accueil des enfants de 0 à 3 ans..... 9

« Mario Kart Live »..... 9

Associations communales 10

A.P.E..... 10

Atelier du caméléon..... 10

Les Compagnons du Miosson..... 10

Donneurs de sang..... 10

Festi'Nieuil..... 11

Le Tennis Club de Nieuil en Régional..... 11

La Gaule Nieuloise..... 11

Vienne Biathlon..... 11

Agenda..... 12

État civil..... 12

Nouveaux habitants..... 12

Directeur de la publication :
Gilbert Beaujaneau
Mairie de Nieuil L'Espoir : 05 49 42 65 04
Crédits photos :
Mairie Nieuil L'Espoir
Conception - Réalisation - Impression :
Sipap Imprimerie
Pôle République 1 - 86000 Poitiers
05 49 88 39 17 - www.sipap-oudin.fr

SIPAP
IMPRIMERIE

IMPRIM'VERT



Réunion du Conseil Municipal du 11 février

► Communauté de Communes des Vallées du Clain

Le Conseil Municipal a autorisé le maire à signer 2 conventions avec la Communauté de Communes.

a) La première est nécessaire pour les services de la petite enfance et enfance jeunesse. Elle renforce l'efficacité et la coordination des actions en faveur des familles des Vallées du Clain.

La CAF, la MSA et les 16 communes du canton doivent approuver ce document.

b) Une seconde convention doit intervenir entre la commune et la Communauté pour permettre à cette dernière le remboursement des heures effectuées par les agents techniques communaux pour l'entretien des biens communautaires : piscine, crèche, relais d'assistants maternels.

► Subvention - Club de rugby

L'arrêt des activités dû à la crise sanitaire a, pour la deuxième année consécutive, entraîné une forte diminution des recettes de ce club. Il rencontre des difficultés pour régler les frais fixes annuels.

Une subvention exceptionnelle de 2 000 € lui sera versée.

► Tour cycliste Poitou-Charentes du 23 au 26 août

La 3^e étape du tour Poitou-Charentes partira de Nieuil l'Espoir le jeudi 25 août.

Pour cette épreuve cycliste, le Conseil Municipal accorde une aide financière de 4 000 € à l'association Poitou-Charentes Animation.

► Congrès Départemental des Sapeurs-Pompiers

Le 109^e Congrès Départemental et Régional des Sapeurs-Pompiers aura lieu à Vivonne le 4 juin prochain. Une subvention de 100 € sera versée pour l'organisation de cette manifestation.

Réunion du Conseil Municipal du 25 mars

► Documents budgétaires

Le compte administratif a été approuvé à l'unanimité. Son solde excédentaire est de 3 727 238 € en fonctionnement. Il est déficitaire en investissement d'une somme de 642 801 €.

Le budget primitif 2022 a été arrêté en section de fonctionnement à la somme de 5 007 401 € et en investissement à 1 939 455 €. Il a été voté à l'unanimité.

Il comprend notamment :

- la réfection des toitures de la mairie et de l'église,
- le remplacement des sanitaires à l'école,
- la construction d'un hangar avec des panneaux photovoltaïques aux ateliers municipaux,
- le remplacement de tableaux interactifs à l'école primaire,
- l'enfouissement des réseaux Orange à la Thimotte.

► Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Le Conseil Communautaire des Vallées du Clain a approuvé le 15 février l'arrêt du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Le Conseil Municipal approuve les dispositions réglementaires concernant notre commune. Ce document va maintenant être soumis à enquête publique.

► Participations financières

Deux enfants de la commune en situation de handicap sont scolarisés dans des classes ULIS (Unités Localisées par l'Inclusion Scolaire) à Saint-Benoît.

Une participation aux frais de scolarité de 561 € pour l'école publique et de 1 000 € pour l'école privée sera versée au titre de l'année 2021-2022.

► Rétrocession d'une parcelle

La SCI Bellot Cotto va rétrocéder gratuitement à la commune la parcelle cadastrée AO n°180 d'une superficie de 44 m² située place de l'Ancien Couvent.

» Atribus

L'atribus situé à la Thimotte est trop petit pour accueillir l'ensemble des élèves scolarisés aux collèges et aux lycées qui attendent le car scolaire.

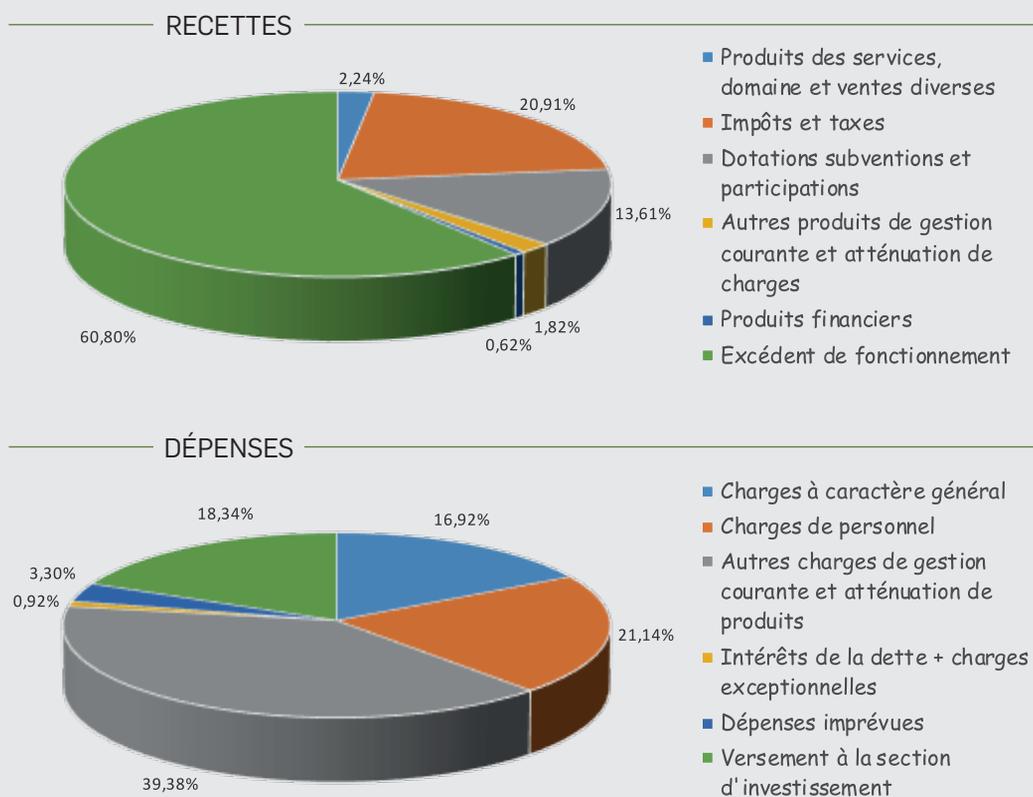
Des devis seront demandés à plusieurs fournisseurs pour l'achat d'un deuxième atribus.

» Aménagement d'un parcours de santé

Une étude de faisabilité a été demandée à l'Agence des Territoires pour l'aménagement d'un futur parcours de santé. Il se situerait chemin du Bois Picault sur des terrains communaux.

Le coût de cette mission est de 2 604 €.

» Budget de fonctionnement 2022





► Le nouveau Conseil Municipal Jeunes a tenu sa première réunion

Le 27 janvier dernier, les 11 membres du Conseil Municipal Jeunes se sont réunis à la mairie encadrés par la commission municipale.

Il s'agissait pour eux de définir les pistes de travail retenues pour cette nouvelle année.

Le thème « Vivre Ensemble » a fait l'unanimité. Le Conseil Municipal Jeunes souhaite apporter sa contribution active afin que ce soit une réalité à l'école, à la maison mais aussi à l'extérieur. L'environnement étant un sujet sensible, les conseillers ont décidé d'organiser une journée « Nettoyons la nature » au mois de septembre comme par le passé.



De plus, les conseillers visiteront la déchetterie afin de se familiariser avec le tri des déchets et en comprendre toute l'importance.

► Un arbre pour les enfants nés en 2021

Samedi 29 janvier, les parents des enfants nés en 2021 ont été invités à venir planter un arbre symbolisant la naissance de leurs enfants.

C'est sur un terrain situé à proximité de la résidence de la Vallée Marion que 15 charmes communs (*carpinus betulus*) ont été plantés en présence du maire et des conseillers municipaux.

Cette manifestation a été suivie d'un moment de convivialité.



► Tour Poitou-Charentes

Le 36^e Tour Poitou-Charentes aura lieu du 23 au 26 août.

Le départ de la 3^e étape se déroulera à Nieuil l'Espoir le jeudi 25 août.

Le détail de l'organisation de cette journée vous sera communiqué dans le bulletin municipal de juillet.



► Evénements de la commune

► Solidarité Ukraine

L'association Coopérative Poitou-Charentes Ukraine présidée par M. Philippe Genet a organisé un transport de dons, de matériels de première nécessité, en collaboration avec la Communauté de Communes des Vallées du Clain.

Les dons recueillis auprès des habitants des 16 com-

munes du canton, ont été acheminés en Ukraine. Les habitants de Nieuil l'Espoir ont très largement répondu à cette collecte. Le car est revenu avec 38 Ukrainiens principalement des mamans et leurs enfants accueillis dans notre canton. Nous remercions tous les participants pour leur élan de solidarité et de générosité.



Les bénévoles ont préparé le car pour l'Ukraine



► Cache conteneurs

Afin de cacher les bennes installées à différents endroits de la commune, le choix du Conseil Municipal s'est porté sur un concept innovant pour embellir ces emplacements.

Il s'agit de caches conteneurs décorés à partir d'anciennes photos de la commune et de réalisations plus récentes. Ils s'intègrent parfaitement et embellissent l'environnement.

Le résultat surprenant a plu à nos administrés.



► Inscriptions à l'école

Les inscriptions pour la prochaine rentrée à l'école maternelle sont reçues dès maintenant à la mairie. Les parents doivent se munir du livret de famille, du carnet de vaccination de l'enfant et d'un justificatif de domicile. Elles concernent exclusivement les enfants nés en 2019 et domiciliés dans la commune.



► Stages jeunes

Les jeunes de la commune, âgés de 14 ans à 16 ans, qui sont intéressés par les stages d'occupation des mois de juillet et août, doivent s'inscrire à la mairie.



► Mission Locale Rurale Centre Sud Vienne



Le Contrat d'Engagement Jeune, pourquoi pas toi ?

Il est destiné aux jeunes âgés de 16 à 25 ans qui cherchent un emploi. Pendant un an, le jeune pourra faire des immersions en entreprises, trouver sa voie professionnelle et apprendre par exemple à faire une démarche administrative. Pour le soutenir, l'État met en place une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 500 € selon les situations et sous condition d'engagement.

Qu'est-ce qu'un conseiller numérique ?

Des conseillers numériques vont se déployer sur le territoire pour venir en aide à toute personne souhaitant être guidée sur l'utilisation des outils informatiques et l'accès internet.

La Mission Locale étoffe son équipe avec l'arrivée de Myriam qui viendra en appui des conseillers pour aider les jeunes à :

- utiliser un matériel informatique (ordinateur, smartphone, tablette...),
- naviguer sur internet,
- envoyer, recevoir, gérer des courriels,
- installer et utiliser des applis utiles sur un smartphone,
- apprendre les bases du traitement de texte...

Coordonnées de la Mission Locale : Vallées du Clain

LA VILLEDIEU-DU-CLAIN : Maison des Services Publics -
2 chemin des Pradilles - 05 49 53 26 48

ITEUIL : 3 place de la Mairie - 05 49 87 39 67

VIVONNE : 99 Grande Rue - 05 49 43 52 41

► Evénements de la commune

► Atelier équilibre

Le Comité Départemental d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire de la Vienne propose aux séniors de plus de 65 ans de bénéficier d'un atelier « Équilibre » de 10 séances collectives de septembre à décembre 2022 pour un coût de 20 €. Une réunion d'information est prévue le jeudi 8 septembre à 15h30 dans la salle du 3^e âge.

Cette activité permet de lutter contre la sédentarité par la pratique d'exercices diversifiés, à partir d'un matériel pédagogique adapté et ludique mais aussi par la réappropriation d'automatismes oubliés (descendre, se relever du sol...).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à la mairie.



► Nouvelles entreprises

► SSA CONSULTING

Cabinet de conseil et de formation dans les domaines de :

- l'hygiène, la sûreté et la sécurité des aliments,
- la sécurité des eaux destinées à la consommation humaine,
- la prévention du risque lié à la présence de légionnelles dans les réseaux d'eau chaude sanitaire et les tours aéroréfrigérantes.

Contacts :

contact@ssaconsulting.fr - 06 64 61 24 20

1 rue du Baconnet

► PIGEOT ARM

Entreprise de maçonnerie

Contacts :

contact@pigeot-arm.com - 06 84 33 57 79

► Informations complémentaires pour l'entreprise Mon arc-en-ciel parues dans le bulletin de janvier

Adresse : 2 route de La Villedieu - 06 77 82 98 93.

► Bruits de voisinage : bricolage-jardinage

Arrêté préfectoral 2022-DCPPAT/BE-023 du 3 mars 2022.

Les travaux d'entretien, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, pompes d'arrosage à moteur à explosion, tronçonneuses... dont le bruit particulier est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de

l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne sont autorisés qu'aux jours et horaires suivants :

BRUIT
de voisinage



- lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-19h
- samedi : 9h-12h et 14h-18h
- dimanche et jours fériés : 10h-12h

► « Au bonheur des plantes »

L'artiste **Agnès Clairand** proposera des créations en **cyanotype naturaliste**, un procédé photographique dans lequel les plantes sauvages ont toute leur place. Ces créations sont élaborées à partir de plantes trouvées dans la nature et sont une symbolique importante. En opposition à ces objets d'une finesse extraordinaire, nous exposerons les **bogolans** de l'association « **Les amis de Kindi** », une autre façon d'utiliser le végétal. Viendront en complément les tableaux d'**Emmanuelle Bercy** à la **peinture végétale**. Enfin, **Christophe Olivier** cultive des plantes médicinales et les transforme après séchage. Son but aujourd'hui est de les utiliser à des fins thérapeutiques. L'idée est d'expliquer au public de la médiathèque **le principe de distillation**.

EXPOSITION du 5 avril au 14 mai.



► Sam'di et toi ? : histoires pour les 3-8 ans

Autour du thème du végétal, venez grappiller mots, images et sons variés, l'occasion d'une simple détente en famille !!
Samedi 14 mai - Sur réservation - 10h30.

► **Matinée végétale et vernissage de l'exposition : samedi 9 avril 10h-12h**

- Atelier « **impressions végétales** », par MC Legendre - 10h-12h - Atelier famille - Sur réservation
- Démonstration d'une **distillation** : 10h-12h
- Démonstration de **cyanotype** : 10h-12h
- **Rencontre avec les artistes** à 12h

► « Mario Kart Live »

Viens jouer à Mario en live, sur Nintendo Switch ! Atelier animé par la Bibliothèque départementale de la Vienne. La salle d'exposition de la médiathèque sera transformée en circuit !

- 10h-11h15 pour les 8-11 ans
- 11h30-12h45 pour les 12-14 ans

Samedi 11 juin
Sur réservation



► « À Petits Petons » : accueil des enfants de 0 à 3 ans

La médiathèque propose une animation pour vos tout-petits : lectures agrémentées de comptines, de musiques et de sonorités variées.
Thème : « **le végétal** »
Vendredi 13 mai :
2 séances - 9h30 et 10h45 - Gratuit
Sur réservation



Associations communales

A.P.E.

Au cours du 1^{er} trimestre, malgré un contexte compliqué, l'Association des Parents d'Élèves est restée mobilisée.

Le 20 mars a eu lieu le spectacle avec la compagnie « Barket de Fraises ». Il aurait dû avoir lieu le 18 décembre mais a été reporté à cause de la crise sanitaire.

Les enfants et parents venus nombreux l'ont apprécié.

À l'issue de cette manifestation, une tombola a été organisée.

L'A.P.E. organisera une kermesse samedi 2 juillet après-midi au city stade.

Pour clôturer la journée, un repas sur réservation sera préparé par le restaurateur « Paella au Feu de Bois ».

Parents et enfants, pensez d'ores et déjà à réserver votre journée du samedi 2 juillet !!!



Atelier du caméléon

Depuis plusieurs années, l'Atelier du Caméléon propose un stage de création théâtrale pour les jeunes à partir de 13 ans. Il se déroulera du **dimanche 21 août au dimanche**

28 août. Il sera encadré par des comédiens-metteurs en scène professionnels.

Plusieurs représentations publiques seront organisées en plein air.

Les inscriptions sont ouvertes et vous pouvez déjà prendre contact avec l'équipe de l'Atelier du Caméléon soit par mail, soit par téléphone ou nous rendre visite sur : www.atelierducameleon.com



Contacts :

ateliercameleon86@wanadoo.fr

[facebook@atelierducameleon86](https://www.facebook.com/atelierducameleon86)

05 49 42 90 14 / 06 77 90 39 66

Les Compagnons du Miosson

Les Compagnons du Miosson sont frustrés de ne pas avoir pu assurer les représentations théâtrales cette année.

L'assemblée générale aura lieu courant avril : des décisions concernant l'avenir de la troupe seront prises.

Nous espérons que le spectacle que vous appréciez pourra reprendre.

Donneurs de sang

Le 15 janvier s'est tenue l'assemblée générale de l'association des Donneurs de Sang Bénévoles de Nieuil l'Espoir.

Le bureau comprend 9 membres volontaires et dynamiques. Mme Adèle Monestier a été élue présidente en remplacement de M. Guillaume Marquet, Mme Laurence Rault secrétaire et Mme Nathalie Baudet, trésorière. La dernière collecte de sang a eu lieu le 14 février, jour de la Saint-Valentin. Pour cette occasion, la salle a été décorée de guirlandes de cœurs. Chaque donneur ainsi que les membres présents de l'Établissement Français du Sang ont reçu une pensée joliment préparée par notre fleuriste « Nature Divine » : « Une petite pensée pour un don ».

La prochaine collecte aura lieu le 28 juin. N'hésitez pas à nous rejoindre et à nous apporter vos idées pour faire de ce jour un beau jour au profit d'un beau geste qu'est le Don.



► Festi'Nieuil

L'année 2022 voit enfin le retour des animations.

Festi'Nieuil a pu organiser son loto annuel le samedi 2 avril.

L'assemblée générale ordinaire aura lieu le vendredi 29 avril à 20h dans le local « chasse » rue du Râteau. Les personnes qui sont intéressées par les animations de la commune sont invitées à venir nous rejoindre lors de cette réunion.

La Foire à la Laine aura lieu les 11 et 12 juin. Le samedi matin est consacré au traditionnel marché de la laine avec les commerçants et artisans habituels.

À partir de 18h, un repas des producteurs sera organisé en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de la Vienne. Le dimanche 12 juin se tiendra le vide-greniers de 7h à 18h dans l'allée du Champ de Foire.

Enfin Festi'Nieuil a décidé d'allouer la somme de 500 € en soutien au peuple ukrainien (150 € ont servi à l'achat de couches et de boîtes de lait maternisé). Ces dons ont fait partie du transport du 9 mars dernier.

► Le Tennis Club de Nieuil en Régional

Le TCNE 86 va engager 5 équipes en championnat (3 équipes hommes et 2 équipes femmes).

Au total, 42 licenciés vont y participer.

Rendez-vous les 3 avril et 1^{er} mai. Du beau tennis à voir sur les courts de Nieuil !

Nous vous attendons nombreux pour soutenir nos équipes. Des animations seront proposées.



► La Gaule Nieuloise

L'ouverture à la pêche de l'étang communal a eu lieu le samedi 5 mars dernier : 30 pêcheurs et des enfants étaient présents.

Tous ont eu le plaisir de pêcher des truites qui avaient été lâchées dans l'étang le 3 mars dernier par la Pisciculture Talbat.

L'association tient à remercier les agents techniques communaux pour l'entretien de l'étang et le maire pour sa présence le jour de l'ouverture.

Bonne pêche lors des prochains lâchers !

► Vienne Biathlon

Lors de son assemblée générale, le bureau a été élu. Il est composé de :

Président :	Richard Picard
Vice-Président :	Benoît Boucher
Secrétaire :	Karine Naudon
Secrétaire Adjointe :	Rosa Grimaldi
Trésorier :	Gérard Lafond
Responsable sécurité :	Éric Augereau
Circuit route :	Thierry Sinqsous
Circuit VTT :	Cyrille Naudon

Le club remercie l'ensemble des partenaires pour leurs soutiens financiers et matériels apportés tout au long de cette nouvelle saison. Nous avons pu ainsi acheter des gilets jaunes pour garantir une sécurité à l'ensemble de nos participants ainsi qu'aux automobilistes lors des sorties hivernales.

Après 2 années compliquées en raison de la crise sanitaire, le club va participer cette saison à différentes



« cyclosporatives » de la Bretagne, du Limousin, du Périgord, de l'Ariège et la Michel Grain à domicile au printemps.

La course cycliste de Nieuil l'Espoir aura lieu le dimanche 24 avril après-midi avec un parcours identique aux années précédentes (Nieuil l'Espoir, les Gabins à Gizay, Raboué aux Roches-Prémarie et Nieuil l'Espoir). La circulation sera réglementée de 15h à 17h30.

Agenda

Modifiable en fonction de l'évolution de la situation sanitaire

> Lundi 11 avril au vendredi

15 avril

Bourse aux vêtements printemps-été et puériculture

> Dimanche 24 avril

Élections présidentielles

Course cycliste de Vienne Biathlon

> Samedi 30 avril

Course cycliste « la Michel Grain »

> Dimanche 1^{er} mai

Rallye de motos anciennes organisé par les Pétoires de l'Espoir

> Samedi 7 mai

Assemblée Générale de l'U.N.C.

> Dimanche 8 mai

Cérémonies officielles et repas de l'U.N.C.

> Samedi 21 mai

Soirée dansante du Rugby

> Samedi 11 juin

Foire à la laine - Animations proposées par Festi'Nieuil

> Dimanche 12 juin

Élections législatives

Vide-grenier organisé par Festi'Nieuil

> Dimanche 19 juin

Élections législatives

> Mardi 21 juin

Fête de la musique

> Mardi 28 juin

Collecte de sang

> Samedi 2 juillet

Kermesse de l'école organisée par l'A.P.E.

> Mercredi 13 juillet

Concert « Las Gabachas » avec leur spectacle « El Bal Del Amor »

Repas organisé par le Rugby

Feu d'artifice - Bal



État civil

> 1^{er} trimestre 2022

NAISSANCES

14 février > **Éléonore Perrot**, 1 bis Foulle

19 février > **Paul Charrier**, 5 résidence du Cormier

1^{er} mars > **Charlee Combadzou**, 4 impasse des Treilles

DÉCÈS

8 janvier > **Valeria Melioris veuve Beau**, 93 ans, E.H.P.A.D. la Génollière

16 janvier > **Bernadette Duthoit**, 87 ans, 16 Foulle

20 janvier > **Michel Baudet**, 87 ans, 5 résidence de la Chanterie

2 février > **Jeannine Andrault veuve Bouchet**, 96 ans, E.H.P.A.D. la Génollière

3 février > **Patrick Foucaud**, 67 ans, centre de réadaptation cardiaque « Le Moulin Vert »

18 février > **Pierre Petit**, 95 ans, E.H.P.A.D. la Génollière

20 février > **Guy Souille**, 93 ans, E.H.P.A.D. la Génollière
Robert Lamoureux, 96 ans, E.H.P.A.D. la Génollière

24 février > **Liliane Prissacare veuve Petit**, 91 ans, E.H.P.A.D. la Génollière

Janine Morisset veuve Joubert, 92 ans, E.H.P.A.D. la Génollière

27 février > **Roger Duveau**, 93 ans, E.H.P.A.D. la Génollière

4 mars > **Joël Slusarczyk**, 67 ans, 29 résidence de la Croix Cambos

Nouveaux habitants

Nous avons eu le plaisir d'accueillir au cours du 1^{er} trimestre 2022 :

- Mme Pauline Andreo et M. Tony Blanchard, 6 résidence la Vallée Marion
- Mme Mélanie Auger et M. Florian Martinet, 14 route de Gizay
- Mme Brigitte et M. Pascal Braux, 19 résidence la Vallée Marion
- Mme Justine Couturier et M. Daniel Madeiro, 1bis rue de la Génollière
- M. Johann Hecq, 48 résidence la Vallée Marion
- Mme Elodie Pereira da Silveira et M. Valentin Gauthier, 2 résidence la Vallée Marion
- Mme Gislène Lasserre, 1 résidence de la Garenne
- Mme Catherine et M. Philippe Naud, 52 résidence la Vallée Marion
- Mme Louise Toullec, 10 résidence du Cormier